

Demander un certificat de position militaire

Accéder au Service en ligne

Permet à un homme né avant 1979, exempté ou dispensé du service national, de demander un certificat de position militaire, lorsqu'il habite actuellement en métropole.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00